



## Pension alimentaire et plus

Par **Rubiaca**, le **30/10/2015** à **09:01**

Bonjour,

Je reviens vers vous car nous sommes allés voir notre avocat pour un divorce à l'amiable. Nous étions d'accord sur tout à savoir la garde alternée 1 semaine chacun et en plus pour moi, le mercredi et jeudi après midi pendant sa semaine à elle (car je m'en occupe pour les emmener au sport). L'avocat me dit que je devrais donner une pension alimentaire, que les allocations de la caf seront pour ma femme et que je devrais bien sur payer la moitié de la cantine etc. Tout cela car ma femme touche moins que moi environ 200 € et qu'elle devra se payer un loyer pendant que moi je suis logé à titre gratuit. Elle aura des aides pour cela car je sais qu'elle en a fait la demande. Bien sur ma femme n'a rien dit même si nous avons discuté auparavant de cela et notre accord était sans pension alimentaire vu que nous les gardions au même nombre de jours. Je ne suis pas contre à payer mais je me pose la question : es ce normal que je paie tout cela? et ma femme dans tout ça? quel participation a-t-elle pour nos enfants? l'avocat a fini par nous dire que si je n'étais pas d'accord, se sera au juge de trancher au risque de me voir payé plus. mon salaire est moins que le smic. En espérant une réponse, merci  
Cordialement